

L'ÉCHO DES FALAISES

Fevrier 2014

Journal de Leclercville

Volume 4, numéro 1



150^e
Leclercville
Naviguons ensemble dans nos racines





Le mot du maire

Chers (es) citoyens, citoyennes,

Ce mois-ci, je vous entretiens sur la vision que nos élus veulent en se dotant d'une politique familiale municipale.

Suite à une demande d'aide financière au ministre de la Santé et des Services sociaux, une aide financière de 5 187 \$ nous a été accordée pour l'élaboration d'une politique municipale des aînés (MADA) et de son plan d'action.

En plus, une aide supplémentaire nous sera accordée pour l'élaboration d'une politique familiale municipale (PFM).

Pour nous aider à la réalisation de la politique, Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF) nous accorde un montant de 3 200 \$ pour nous accompagner dans cette démarche qui s'échelonne sur environ 18 mois.

Une politique familiale municipale, c'est le véhicule qui démontre concrètement la volonté politique d'agir en faveur des familles, des plus jeunes aux personnes âgées, tout en favorisant la pérennité de l'action.

Nous procédons présentement à la création d'un comité MADA-Famille de sept (7) personnes provenant d'organismes du milieu qui aura pour mandat de :

- Planifier et coordonner les travaux relatifs à l'élaboration de la politique MADA-Famille.
- Réaliser un portrait du milieu.
- Assurer la mise en place d'une démarche de consultation publique et représentative.
- Donner un avis sur les enjeux et les priorités d'actions.
- Déposer auprès du conseil municipal un projet de politique MADA-Famille ainsi qu'un plan d'action.
- Veiller à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la politique.



Voici un extrait du document explicatif de la CAMF :

Pourquoi élaborer une politique familiale municipale dans sa communauté ?

Parce qu'une PFM permet de...



- *rassembler dans un seul et même document l'ensemble des initiatives « famille » et de les présenter par champ d'intervention;*
- *favoriser l'ajout d'une démarche Municipalité amie des aînés qui permet de répondre aux besoins spécifiques des aînés tout en développant une vision intégrée des interventions auprès de la population;*
- *faciliter le suivi de l'évolution et le développement des actions « famille »;*
- *fournir un outil qui génère la concertation et le partenariat;*
- *accentuer les solidarités intergénérationnelles et le sentiment d'appartenance;*
- *apporter un cadre de référence aux décideurs municipaux;*
- *éviter la multiplication de politiques par sa dimension multisectorielle;*
- *encourager le maintien des familles et des aînés dans la communauté et d'amener d'autres familles à venir s'y établir;*
- *alimenter la réflexion sur l'importance de contribuer aux réalités actuelles des familles, comme la conciliation famille/travail/études, le développement durable et social, l'accueil des immigrants et des nouveaux venus, les saines habitudes de vie et le soutien aux personnes aînées;*
- *inciter la venue d'entreprises soucieuses de la qualité de vie de ses parents travailleurs;*
- *susciter l'implication des partenaires municipaux (monde scolaire, santé et services sociaux, organismes communautaires, petite enfance, jeunes, regroupement d'aînés, entreprises, développement économique, etc.);*
- *favoriser l'échange entre les municipalités au sein de la MRC;*
- *orienter les actions et les communications de façon à contribuer à la vitalité des milieux de vie;*
- *améliorer les conditions de vie des aînés en leur permettant de vieillir tout en restant actifs.*

Je suis persuadé que votre implication contribuera à améliorer les conditions de vie de nos familles et des personnes aînées. Je vous encourage à participer aux consultations publiques.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marcel Richard', written over a horizontal line.

Marcel Richard, maire



Nouvelles municipales

Janvier 2014

La municipalité de Leclercville retient les services de Construction Lemay Inc. pour l'exécution des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, à l'ouest du secteur urbain.

Madame Sylvie Lemay, élue municipale, est nommée responsable des questions aînés et familles (MADA-Famille).

La Municipalité nomme René Bernard garde-feu municipal pour l'année 2014.

Monsieur Gilles Lamontagne est nommé personne désignée pour régler les mésententes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales, et ce, à l'ensemble des propriétaires de notre territoire.

La Municipalité appuie la MRC de Lotbinière dans sa demande adressée à la CPTAQ visant la réalisation d'un sentier pédestre dans la Seigneurie Joly d'une longueur approximative de 17 km. Cette demande est entièrement localisée sur le territoire de la municipalité de Leclercville.

Voici le calendrier des séances du conseil pour l'année 2014 :

Janvier	13	Juillet	7
Février	3	Août	11
Mars	3	Septembre	2
Avril	7	Octobre	6
Mai	5	Novembre	3
Juin	2	Décembre	1

Les séances auront lieu le lundi à 20h00, à l'exception de la séance du mois de septembre qui aura lieu le mardi. Les séances des mois de janvier et d'août ont lieu le 2^e lundi du mois.

Février 2014

La Municipalité adopte le règlement numéro 102-2014 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux (révisé).

Une avance de fonds au montant de 2 000 \$ est allouée au Comité des fêtes du 150^e concernant l'achat de matériel promotionnel. Cette somme sera remboursée lorsque le matériel sera vendu.

Monsieur Gilles Lamontagne est nommé chargé de projet à l'élaboration de la politique MADA-Famille.

La municipalité de Leclercville signe une entente avec Hydro-Québec pour l'installation de quatre (4) luminaires sur la Rue Pierre-Leclerc, ce qui représente des frais d'installation de 576,00 \$, plus taxes.

Monsieur Daniel Lemay est reconduit président du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour l'année 2014.

La municipalité de Leclercville appuie la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans sa déclaration concernant l'importance de la formation continue et de l'apprentissage tout au long de la vie. Celle-ci contribuera à la promotion de la Semaine québécoise des adultes en formation, du 29 mars au 6 avril 2014, en faisant connaître la semaine et ses activités dans la région.



Le Conseil municipal mandate le Service d'ingénierie de la MRC de Lotbinière pour l'élaboration du projet de réaménagement de la branche 3 du ruisseau Castor et l'envoi de la demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).



MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE

Aux citoyens et citoyennes de Leclercville,

Le 16 décembre 2013, les membres du Conseil municipal ont adopté le budget de l'année 2014. Voici le résumé de ce budget ainsi que le budget et le réalisé de l'année 2013.

	<i>BUDGET</i>	<i>RÉALISÉ</i>	<i>BUDGET</i>
	<i>2013</i>	<i>31/12/2013</i>	<i>2014</i>
REVENUS :			
Taxes	652 583 \$	633 624 \$	683 812 \$
Paiements tenant lieu de taxes	48 413 \$	48 482 \$	48 413 \$
Autres revenus de sources locales	41 876 \$	142 165 \$	72 152 \$
Transferts	2 206 198 \$	985 614 \$	658 218 \$
Financement	523 000 \$	559 644 \$	0 \$
Autres revenus	165 000 \$	8 647 \$	12 000 \$
Réserve	12 930 \$	0 \$	16 405 \$
TOTAL DES REVENUS :	3 650 000 \$	2 378 176 \$	1 491 000 \$
REVENUS À RECEVOIR 2012, 2013 :	1 093 496 \$	1 248 269 \$	776 544 \$
DÉPENSES :			
Administration générale	211 913 \$	210 609 \$	215 500 \$
Sécurité publique	81 489 \$	78 457 \$	82 669 \$
Transport	142 151 \$	148 515 \$	157 243 \$
Hygiène du milieu	123 213 \$	128 060 \$	130 318 \$
Aménagement, urbanisme, développement	26 000 \$	28 852 \$	27 000 \$
Loisirs et culture	35 400 \$	42 599 \$	42 500 \$
Frais de financement	310 600 \$	763 471 \$	298 970 \$
Autres activités financières	443 100 \$	442 900 \$	468 300 \$
Autres dépenses (TPS, autres)	8 000 \$	160 186 \$	8 000 \$
Activités d'investissement	2 268 134 \$	1 144 409 \$	60 500 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	3 650 000 \$	3 148 058 \$	1 491 000 \$

Pour plus d'informations sur ce budget, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Francine B. Demers, secr.trés./dir.gén.

Le mot de l'inspecteur

1 304 000 \$ de valeur ajoutée pour 60 permis. Voilà qui résume l'année 2013 pour les permis émis à Leclercville. Parmi ceux-ci, 10 permis de construction (nouveau bâtiment ou agrandissement du bâtiment actuel) et 35 permis de rénovation furent émis. Autres permis émis : démolition (2), puits artésien (2), fosse septique (1), mur de soutènement (2), piscine (1), ponceau (1), chenil et salon de toilette pour animaux (2).

J'ai deux petites questions pour vous : (les réponses sont au bas de la page)

- Pourquoi est-il nécessaire de prendre un permis pour démolir un ou une partie d'un bâtiment?
- Pour quelles activités faut-il un permis et pour lesquelles aucun permis ne fut émis (demandé) en 2013?

Avez-vous bien noté le communiqué de la MRC publié à la page 21 du dernier numéro de L'ÉCHO DES FALAISES? On y faisait mention du programme *ÉCORENOV* qui accorde une aide fiscale correspondant à 20% (maximum 10 000 \$) des dépenses admissibles pour l'installation d'une fosse septique conforme. Le communiqué insistait aussi sur le fait que selon la Loi sur la qualité de l'environnement, les municipalités doivent s'assurer de la mise aux normes de toutes les installations septiques sur leur territoire. On y dit aussi « *il semble de plus en plus probable que les élus de la région unissent leurs voix pour assurer l'application du règlement d'ici les prochaines années* ».

Qu'en est-il pour Leclercville? Pour l'instant, la Municipalité exige la mise aux normes lorsqu'il y a ajout d'une chambre (capacité d'accueil) à la résidence ou des travaux à la fosse (ou puisard) actuelle. Elle demande aussi la mise à jour lors de la vente d'une propriété. Mais tout indique que d'ici quelques années tout au plus, toutes les installations devront être mise aux normes. Si le sujet vous intéresse, vous pouvez avoir plus d'informations au : http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/bulletins/fr/BULFR_2013-10-f-b-pdf.

N'oubliez pas qu'il existe aussi un programme du Ministère des ressources naturelles du Québec (*RENOCLIMAT*) qui permet d'avoir accès à certaines aides si vous améliorez l'efficacité énergétique de votre résidence (isolation, remplacement de la source de chauffage, étanchéité etc.). Vous aurez plus d'information au www.efficaciteenergetique.MRN.gouv.qc.ca/mon-habitation/renoclimat.

Avec la fin de l'hiver, on commence à élaborer tous nos projets de construction, de rénovation ou d'aménagement pour l'année.... alors dans vos rêves, pensez à moi... n'oubliez pas vos permis!

Réponses :

Le permis de démolition est la façon d'aviser la MRC que cette partie de votre propriété est démolie et qu'il faut la « retirer » de votre compte de taxes.

Un permis ou certificat d'autorisation est aussi requis pour : le lotissement, le changement d'usage d'un bâtiment, l'implantation d'un bâtiment temporaire, l'installation du gabarit ou de la structure de tout enseigne, le déplacement d'un bâtiment, l'installation d'un SPA, tous les ouvrages effectués sur la rive, le déboisement intensif de 4 ha et plus ... et en cas de doute, on appelle l'inspecteur!

DES NOUVELLES DE LA CDECL

Bonjour chers (es) concitoyens (es),

Comme je vous l'ai déjà mentionné, dans un précédent article, je considère important pour la Corporation, que vous soyez au fait de nos activités.

Francine Lemay, notre responsable culture et patrimoine, est à travailler sur notre exposition permanente, qui pourra être vue cet été surtout pendant nos grandes célébrations du 150^{ième}. Pour ce faire les membres du comité en question, Sara Perreault, Réal Beaudet et moi-même, prêtons main forte afin de faire de cette exposition un succès.

Nous avons également reçu l'exposition Pamphile-Le May, qui sera montée, pour l'été, dans le presbytère, après les travaux de rénovation qui seront exécutés bientôt, à cette fin.

Après discussion avec Robert Leclerc, notre directeur d'école, nous accueillerons un groupe d'élèves de l'École La Falaise, probablement en avril, pour un projet en rapport avec la rivière du Chêne et avec la collaboration de l'O.B.V. de la rivière du Chêne. Je suis très heureux de cette collaboration avec notre école qui se développe au fil des jours, et permet d'espérer que les élèves de chez nous prennent eux aussi leur place dans le presbytère. Nous leurs réservons d'ailleurs un endroit bien à eux chez nous pour eux et leurs œuvres artistiques, en particulier dans le cadre des fêtes à venir.

Finalement, nous poursuivons toujours notre campagne de financement et je suis heureux de pouvoir compter sur une somme de 4 000 \$, que nous avons reçue de deux entreprises, qui ont travaillé dans notre municipalité cette année. Tout cela est très encourageant pour nous.

Merci de nous lire et à bientôt.

Benoît Lemay, président



Presbytère de Leclercville



École La Falaise de Leclercville

C'est avec tristesse que je vous informe du **décès de monsieur Edmond Joly de Lotbinière**, survenu à Québec jeudi le 6 février des suites d'une courte maladie. La cérémonie funéraire réservée à la famille aura lieu à Québec. À noter qu'une cérémonie est prévue à Pointe-Platon au cours de l'été. Nous vous en informerons au moment opportun.

Benoît Lemay



Chers (es) amis (es) de Leclercville,

Je prends quelques instants pour vous donner des nouvelles des Fêtes du 150°. Le Comité organisateur a repris ses activités après les fêtes et beaucoup de choses ont pris forme.

Je peux vous dire que tous les sous-comités n'ont pas chômé depuis leur formation, bien sûr, il reste beaucoup de détails à régler, mais nous ferons en sorte qu'ils le soient à temps. Encore une fois, j'aimerais remercier tous ceux et celles qui mettent l'épaule à la roue. Je suis certain que tous seront fiers de la paroisse pendant ces fêtes.

J'en profite aussi pour vous inviter à partager ce que vous avez de photos anciennes, car nous aurons une exposition au bureau municipal pendant la durée des fêtes. Ce serait très apprécié. Soyez assurés que toutes ces photos seront en sécurité.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec madame Francine Lemay au 819-292-2037 ou par courriel à lemay.bluteau@sympatico.ca.

Au plaisir !

Gilbert Demers, président

Spectacles à venir

Depuis maintenant près de six mois, nous planifions les festivités qui entoureront le 150^e anniversaire de Leclercville. Le lancement du 23 novembre dernier fut très réussi et les gens présents ont grandement apprécié le spectacle de musique traditionnelle offert par monsieur Paul Marchand et ses musiciens. Cependant, personne ne s'attendait à ce que la vedette de la soirée soit monsieur Jacques Hébert, qui a composé et interprété une magnifique chanson spécialement pour les fêtes du 150^e. Les gens ont tellement apprécié la composition de Jacques, que le comité a décidé de reproduire la chanson sur disque, et il vous sera possible très bientôt d'acheter ce magnifique souvenir.



Plusieurs artistes sont présentement dans la mire du comité spectacle, mais les contrats ne sont pas encore signés, donc les noms vous seront dévoilés plus tard. Comme vous avez pu le constater dans votre calendrier souvenir, la grande fin de semaine des retrouvailles se déroulera du jeudi 10 juillet au dimanche 13 juillet 2014. Pour le jeudi, monsieur Guy Lemieux nous divertira avec un spectacle tout en humour, rempli d'anecdotes sur l'histoire de Leclercville. Le vendredi soir se déroula sous le thème festif de la Saint-Patrick, car le groupe Irish Bastard va prendre possession de la scène sous le grand chapiteau et fera raisonner sa musique folklorique celtique très entraînante. Les autres spectacles vous seront certainement annoncés dans le prochain journal, mais continuez de suivre la page des Fêtes du 150^e de Leclercville sur Facebook ou la page web de la municipalité (www.munleclercville.qc.ca) et vous aurez toutes les nouvelles importantes concernant les célébrations!

Steve Demers, comité des spectacles

Articles promotionnels du 150^e de Leclercville

Bonjour à tous,

Nous devons changer notre manière de procéder pour les commandes d'articles promotionnels.

Il est à noter que **tous les jeudis (sauf le 20 février), entre 14h et 16h**, il y aura une personne du Comité présente au bureau municipal pour faire la vente, prendre les commandes et répondre aux questions concernant les articles promotionnels. ***Nous ferons une autre journée de vente, samedi le 22 mars de 13h à 16h au chalet des loisirs.***

La date limite pour commander vos affiches en coroplast, que vous installerez soit sur votre maison ou sur votre terrain, est le **1^{er} mars**.

Les ventes se déroulent très bien... je pense que nous serons très fiers de notre 150^e.

Voici un rappel des objets :

ARTICLES	PRIX
Affiches : 12x24	15 \$
18x36	35 \$
24x48	45 \$
Chandails (T-Shirts) :	
Femmes : s-m-l-xl	12 \$
Hommes: s-m-l-xl	12 \$
Enfants : sur demande	à déterminer
Casquettes :	10 \$
Plaque autocollantes :	2 \$
Album souvenir papier :	30 \$
DVD souvenir :	20 \$
CD chanson thème :	5 \$
Calendrier :	5 \$
Buck à bière :	à déterminer
Carte patrimoniale et touristique :	2 \$
Livre " Leclercville, toute une histoire" :	25 \$
Brochure "150 ans, l'église Ste-Emmélie de Leclercville" :	3 \$

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

Monsieur Roger Plaisance offre la possibilité de faire l'achat d'une plaque automobile en plastique avec vignette des Fêtes du 150e. Prix : 7.00 \$ non installée ou 8.00\$ installée. Pour info, contactez M. Roger Plaisance au (819) 292-1471.



Katheline Lafond,
comité décoration

PROGRAMME DE SENSIBILISATION À L'HISTOIRE DE LECLERCVILLE

Voici notre avant-dernière capsule d'histoire avant le tirage final. Je vous rappelle que le dernier questionnaire (No 4) sera publié avec la capsule No 12. Ce sera alors votre dernière chance de participer aux derniers tirages, à savoir : 100 \$ pour le questionnaire no 4, 1 000 \$ pour l'ensemble de tous les questionnaires soumis et 300 \$ pour le prix de consolation, pour ceux qui n'auront pas gagné ou qui n'auront pas eu toutes les bonnes réponses dans l'un ou l'autre des 4 questionnaires.

Capsule d'histoire No 11 INHUMATIONS DANS L'ÉGLISE STE-EMMÉLIE



Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, aux débuts de la paroisse, les corps des défunts étaient enterrés dans l'église. Comme preuve, cet extrait du compte-rendu officiel d'une assemblée de paroisse qui parle de lui-même!

« **Le trente un janvier mil huit cent soixante quinze** à une assemblée des francs tenanciers et des marguilliers de cette paroisse, convoquée par deux dimanches consécutifs au prône de notre messe paroissiale tenue à la salle publique de ladite paroisse et réunie au son de la cloche après l'office divin du matin, furent présents les Sieurs Julien Beaudet, Joseph Beaudet, Vital Laliberté, Ferdinand Germain, Ambroise Hébert, Joseph Pérusse, Xavier Lemay, Joseph Lemay, Urbain Lemay, Philippe Bernard, Pierre Lemay, marguilliers, et messieurs Joseph Hamel, Aubert Hamel, Milème Leclerc, Joseph Desrochers, Ambroise Lainé, Joseph Desrochers père, J. Baptiste Auger, Alexandre Lauzé, Téléphore Desrochers, Joseph Demers, Zacharie Beaudet, Athanase Bernard, Nérée Auger, Damase Godet, Fritz Parrot, Antonin Lemay, Rémy Chenart, Philippe Lemay et plusieurs autres...et le Rev. Bernier, ptre. curé. président ladite assemblée, il fut résolu :

- 1) Que, vu les difficultés que l'on rencontre à faire l'inhumation des corps dans l'Église de cette paroisse et qu'il faille assez souvent affaiblir les tambours des fosses pour pouvoir descendre les tombes, vu aussi que de l'eau séjourne presque continuellement dans les fosses et que, aucun soupirail ne pouvant y faire communiquer l'air du dehors, il devient dangereux même d'y faire l'inhumation des corps du dehors, il devient dangereux même d'y faire l'inhumation des corps.
- 2) Que le corps de la Fabrique fasse les règlements nécessaires pour empêcher toute inhumation quelconque dans ladite église de Ste. Emmélie pour les raisons ci-haut exposées.
- 3) Que chacun des francs-tenanciers de ladite paroisse soit tenu de charroyer dans le cimetière public de la dite paroisse pour des corps qu'il voudra faire inhumer dans ledit cimetière, quinze voyages de sable à être placés dans l'endroit désigné par le curé de ladite paroisse, ou à défaut de pouvoir transporter lesdits quinze voyages de sable, de donner deux piastres à ladite Fabrique pour cet effet, ce, avant l'inhumation.
- 4) Que toute personne qui refusera de se conformer audit règlement n'aura aucun droit d'y faire inhumer le corps de ses défunts dans la partie améliorée dudit cimetière.
- 5) Que quinze voyages seront requis pour chaque inhumation d'un corps d'un adulte ou de plus de douze ans; et de huit voyages pour les enfants jusqu'à 12 ans inclusivement.
- 6) Que demande soit faite à l'ordinaire d'approuver le susdit règlement pour ladite paroisse de Ste-Emmélie, avec la permission d'agrandir ledit cimetière pour permettre les améliorations nécessaires.

Fait et proposé à l'unanimité. Les uns ayant signé, les autres ont déclaré ne le savoir. »

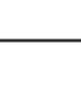
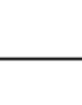
Nous continuerons nos recherches sur ces sépultures et vous ferons part de nos découvertes dans un futur numéro.



Une sépulture visible au sous-sol



MARS 2014

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1 Date limite commande affiches couplait 150€ Messe 16h
2	3 Réunion du conseil municipal à 20h00	4 Cartes Fadoq	5	6 	7	8 Messe 16h
9	10 Réunion des Fermiers à 19h30	11 Cartes Fadoq	12	13 	14	15 Messe 16h
16	17	18 Cartes Fadoq	19	20 	21	22 Vente articles promo du 150€ au chabot des loisirs de 13h à 16h Messe 16h
23 Géocaching à la Pinière et soirée danse Fadoq	24	25 Cartes + bingo Fadoq	26	27 	28	29 Messe 16h
30	31					



AVRIL 2014

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sab.	dim.
		1 Cartes Fadoq	2	3 	4	5 Messe 16h	
6	7 Réunion du conseil municipal à 20h00	8 Cartes Fadoq	9	10 	11	12 Messe 16h	
13	14 Réunion des Fermière à 19h30	15 Cartes Fadoq	16	17 	18	19 Messe 16h	
20	21	22 Cartes Fadoq	23	24 	25	26 Messe 16h	
27 Soirée de danse Fadoq	28	29 Cartes et bingo Fadoq	30				

DES NOUVELLES
DU CENTRE DE SKI DE FOND ET DE RAQUETTE
LA PINIÈRE



C'est dans la grande salle du centre Chartier de Lotbinière, décorée aux couleurs de l'Halloween, que nous lançons, samedi le 26 octobre, notre 19e saison. Cent soixante-cinq personnes : membres, familles et amis partageront un bon repas et vécurent une soirée haute en couleur. Plusieurs personnes avaient profité de ce samedi précédant l'Halloween pour se déguiser.

La joie des retrouvailles et le plaisir de changer de personnage donnèrent le ton à des moments marqués d'humour et d'effervescence.

C'est en costume de Ding que Marc Lemay anima cette belle soirée. La musique du DJ Christo entraîna jeunes et plus vieux dans des rythmes fort appréciés.

Des prix, gracieusement de nos généreux commanditaires, furent tirés au hasard.

Des photos de membres parcourant les sentiers l'hiver ou ramant sur le fleuve, lors de l'activité Triathlon, bonifièrent la veillée.

En 2015, le centre aura 20 ans. Une programmation spéciale viendra appuyer cet événement que l'on souhaite convivial et festif. D'ici-là, nous vous invitons à vous procurer votre carte de membre au coût de 25 \$ aux endroits suivants :
Marché St-Édouard
Marché Beaudet, Leclercville
Pro Nature, Ste Croix
AMI, Yvon Beaudet, Lotbinière

Quelques sorties à mettre à votre agenda :
15 février : Clair de lune
22 février : Randonnée hors-piste
23 mars : Géocaching

Information et réservation : 418-796-3276

Courriel : skilapiniere@hotmail.com

Site internet : www.skipiniere.sitew.com

Nous vous souhaitons une saison de plein air des plus fortifiante et vivifiante.

Santé, bonheur et joie en 2014.



Nouvelles de la Fabrique de Ste Emmélie

Merci Réal !

Les mots nous manquent parfois quand on veut bien exprimer les sentiments les plus profonds, la gratitude par exemple. C'est précisément le cas actuel. En décembre dernier, M. Réal Beaudet a décidé de remettre sa démission du poste de Président du conseil de la Fabrique. On ne peut passer sous silence toute son implication au cours des sept dernières années (2006-2013). On pourrait difficilement trouver tous les mots pour exprimer notre gratitude. Mais les faits sont un témoignage fort et de les rappeler rend parfois meilleure justice qu'un discours. Merci Réal, au nom de la communauté chrétienne, d'avoir géré avec efficacité les biens de la Fabrique: l'église et son contenu, le cimetière, le presbytère, les autres bâtiments et terrains.

Merci d'avoir si patiemment mené avec éclat de grands dossiers pour la rénovation et l'entretien de l'église : monter des projets, rechercher le financement, les bons formulaires, les bons programmes, d'avoir couru les architectes, ingénieurs, avocats et notaires, d'avoir suivi les travaux et d'avoir redonné à notre temple une allure rafraîchie. La qualité de ces travaux, exécutés sous ta tutelle, a été soulignée par le prix «Événement Régional 2013» de la section Conservation et Protection du Conseil de la Culture de Chaudière-Appalaches et par le Premier Prix pour 2013, secteur Patrimoine, de l'ensemble de la région de la Capitale Nationale et de Chaudière-Appalaches. Que dire de plus?

Merci au nom de tous ces citoyens qui sont fiers de ce fleuron du patrimoine de Leclercville que représente l'église.

On reconnaît l'homme à son œuvre : ici, l'efficacité s'est présentée sous les traits d'un « bon grand-papa » discret, toujours placide, souriant et accueillant. Nul doute que son exemple inspirera d'autres bénévoles qui sauront se lever et oser s'impliquer.

Bienvenue

Bienvenue au sein du conseil de la Fabrique à monsieur Robert Guénette qui a accepté le mandat de marguillier et merci à monsieur Réginald Lemay qui a accepté de renouveler son mandat de marguillier et vice-président du conseil de Fabrique. Gilles Lamontagne a accepté de présider le conseil de Fabrique.

Bienvenue à Mme Jo-Anne Busque, qui a été engagée comme agente de pastorale stagiaire pour les huit paroisses des unités du Domaine et de la Petite Rivière du Chêne. Mme Busque apportera son soutien aux différents organismes des paroisses concernées. Son salaire sera assumé par les huit paroisses au prorata de leur population.

Le conseil de Fabrique de Ste Emmélie.

OTJ de Leclercville

Le 27 novembre dernier a eu lieu notre assemblée générale annuelle. Les directeurs remercient M. Gilbert Auger pour ses neuf années comme directeur des loisirs. Ses nombreuses heures de bénévolat pour l'entretien du terrain et des équipements ainsi que sa présence constante lors de nos activités de financement ont grandement été appréciées. Il a été Président du comité pendant les trois dernières années.

Une première au sein du Comité des loisirs, car nous avons élu une femme comme Présidente en la personne de madame Sylvie Levasseur. Merci Sylvie de relever le défi en prenant un poste de direction à ta hauteur.

Le 1^{er} février dernier avait lieu notre tournoi de hockey-bottine annuel. Une quinzaine d'anciens joueurs nous ont offert un beau spectacle tout en s'amusant. Le profit réalisé, au montant de 1 380 \$, servira à l'entretien du terrain et des équipements pour maintenir les services à la population de Leclercville. Merci à M. Alphonse Laliberté pour sa disponibilité et ses services afin de permettre au Comité des loisirs d'offrir une patinoire extérieure pendant toute la saison hivernale. Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent dans la réalisation de nos activités de financement.

Jocelyne Bernier
Secrétaire trésorière



Félicitations à l'équipe gagnante!





L'équipe des anciens



Fermières de Leclercville

Bonjour et une bonne année 2014 à tous,

Je tiens à vous remercier de votre présence à notre souper canadien de cet automne. Je remercie également toutes les personnes qui se sont impliquées de près ou de loin dans la réussite de cet évènement.

Je vous invite à vous joindre à nous cet automne pour fêter les quatre-vingts ans de fondation de notre Cercle. Quatre-vingts ans d'histoire et de patrimoine, ça se fête !

Josée Castonguay, présidente

Des souvenirs du souper canadien





Nouvelles de la FADOQ

Voici le programme de nos activités à venir :

16 février : Dîner de la St-Valentin à 11h30 dans le cadre du 150^{ème} de la paroisse, suivi d'un gala musical avec l'orchestre de Robert Hébert et Jean-Charles à 13h00.

23 février : Soirée de danse à 20h00 à la salle municipale.

25 février : bingo et cartes à 13h00



Attention : du 1^{er} mars au 11 avril, c'est le DÉFI Chaque minute compte. Les feuilles pour marquer vos minutes seront disponibles chez :

Jocelyne Bernier	289, rang Castor	Tél : 292-3340
Rollande Laliberté	947, rue St-Jean Baptiste	Tél : 292-2890
Nicole Lemay	413, rue Ste Philomène	Tél : 292-3487
Émélie Lemay	131, rang Portage	Tél : 292-2526

N'oubliez pas de vous procurer votre feuille, de marcher et de bouger! Il faut que nous remportions le premier prix pour le 150^{ème} !!!

Gâteaux, Cupcakes et Fantaisies

Situé au 8020, route Marie-Victorin à Leclercville, la nouvelle boutique *Gâteaux, Cupcakes et Fantaisies* se spécialise dans la confection de gâteaux personnalisés. Que ce soit pour un anniversaire, un mariage, un baptême ou simplement pour faire plaisir, toutes les raisons sont bonnes pour se gâter. Entièrement fait à partir d'ingrédients de première qualité, chaque création est unique et personnalisée.

Les cupcakes (petit gâteau individuel) sont aussi à l'honneur ainsi que plusieurs choix de biscuits, macarons et autres, pour des cadeaux originaux et délicieux !!

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour de plus amples informations !!!

Ariane Fréchette, Gâteaux, Cupcakes et Fantaisies

819-599-0509

418-208-3368





Bien se préparer pour mieux se classer

C'est un bon moment pour retourner aux études et se préparer au test de classement de **français**.

Tu es âgé entre 16 et 30 ans, tu peux maintenant profiter de nos ateliers de préparation à ce grand retour.

Nous te souhaitons... beaucoup de succès dans tes études!

Ces ateliers sont gratuits!

Pour inscription et informations : 418 728-2226

Initiation aux nouvelles technologies

L'organisme ABC Lotbinière offre des ateliers sur le téléphone intelligent et la tablette numérique.

Ces ateliers sont offerts aux personnes de 50 ans et plus



Joyeux anniversaire!

Sylvie Levasseur (16 février), Jeannine Bernier (23 février) et Olivier Demers (25 février).





«Vous cherchez une solution pour vos impôts ?»

Cette année encore, la CDDS de Lotbinière offre le service de déclaration d'impôt pour les personnes à faibles revenus de la MRC. **Appelez-nous et profitez des nouveaux barèmes !**

Pour informations et/ou pour prendre un rendez-vous, composez le **(418) 728-4054**.

Nous prendrons les rendez-vous dès le 24 février 2014.

***** [Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30] *****



Centre de santé et de services sociaux
Alphonse-Desjardins
Centre hospitalier affilié universitaire de Lévis

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Accès téléphonique sans frais aux services de l'Hôtel-Dieu de Lévis

Saint-Romuald, le 17 décembre 2013 – Le CSSS Alphonse-Desjardins informe les citoyens de son territoire qu'ils peuvent désormais communiquer sans frais avec les services de l'Hôtel-Dieu de Lévis, incluant la centrale de rendez-vous, en composant le 1 888 835-7105.

Cette ligne sans frais permet au CSSS Alphonse-Desjardins d'assurer aux usagers de son territoire une plus grande accessibilité à des soins et des services continus et de qualité.

la ressourceurcerie de Lotbinière

Pour trouver de **TOUT**, visitez-nous !



-50%

**SUR TOUT EN MAGASIN, CHAQUE
PREMIER VENDREDI DU MOIS ***

**excepté sur la peinture*

POUR LES FAMILLES

nous avons des jouets, livres et vêtements en bon état à **PETIT PRIX**.

POUR LA RÉNOVATION

pensez à la peinture recyclée Boomerang, aux petits objets de décoration ou meubles qui feront toute la **DIFFÉRENCE**.

418-728-1900

Galerias Laurier

170, Boulevard Laurier, Laurier-Station, G0S 1N0

Lundi, mardi, mercredi : 9h30 à 17h30

Jeudi et vendredi : 9h30 à 21h00

Samedi : 9h30 à 17h00 Dimanche : 11h00 à 17h00



La Ressourcerie de Lotbinière

www.ressourcerielotbiniere.ca



Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Téléphone : (819) 292-2331
Télécopieur : (819) 292-2639

mun.leclercville@videotron.ca
www.munleclercville.qc.ca



Membres du conseil municipal :

Marcel Richard (maire)
Benoit Lemay (conseiller siège 1)
André Leduc (conseiller siège 2)
Sylvie Lemay (conseillère siège 3)
Bruno Desrochers (conseiller siège 4)
Daniel Lemay (conseiller siège 5)
Denis Auger (conseiller siège 6)

Directrice générale : Francine B. Demers
Directrice générale adj. : Debbie Dion

Dir. travaux publics : Édouard Paquette
Téléphone : (819) 292-3229
Cell. (418) 971-0055

Permis : Gilles Lamontagne (819) 292-2331

Salle municipale et location :
Yvan Leroux (819) 599-0500

Location du chalet des loisirs :
Sylvie Levasseur (819) 292-3251

Curé : André Thivierge (418) 796-2044

Table des matières

Mot du maire	2
.....	3
Séances du conseil	4
Budget municipal 2014	5
Mot de l'inspecteur	6
Nouvelles de la CDECL	7
Message du président du 150 ^e	8
Vente articles promotionnels 150 ^e	9
Capsule d'histoire	10
.....	11
Calendrier activités mars 2014	12
Calendrier activités avril 2014.....	13
La Pinière	14
Fabrique	15
OTJ Leclercville	16
Tournoi de hockey-bottine	17
Fermières	18
.....	19
Fadoq et Gâteaux, cupcakes et fantaisies ...	20
ABC Lotbinière	21
Solution pour vos impôts	22
La Ressourcerie	23
Contacts	24

Ouverture bureau municipal :	Lundi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00
	Mardi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00
	Jeudi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00



PROCHAINE PARUTION : 15 avril 2014

Veillez nous faire parvenir vos articles avant le 1er avril 2014

Courriel : lechodesfalaises@hotmail.com ou (819) 292-2331

Le comité du journal : Debbie Dion, Jocelyne Bernier, Benoît Lemay et Annie Jacques